



Formulaire de candidature

I – Prérequis

Pour pouvoir prétendre à la Marque « ARTISAN D'ALSACE » l'entreprise devra répondre obligatoirement aux prérequis présentés ci-dessous :

- Etre immatriculée au registre des entreprises ou au registre général dématérialisé des entreprises depuis 3 ans au moins,
- Etre à jour de ses obligations comptables, sociales et fiscales, ainsi qu'en conformité avec l'ensemble des réglementations en vigueur,
- Etre située en Alsace ou bien hors d'Alsace (en France ou à l'étranger) si le dirigeant justifie d'un lien important avec l'Alsace (de par son origine, sa formation, son activité).

II – Contenu du dossier de candidature :

⇒ QUESTIONNAIRE D'ELIGIBILITE **A COMPLETER**

Le demandeur devra répondre, **via le questionnaire d'éligibilité accessible en cliquant ici** : <https://cma-alsace.qwesta-builder.io/form/5NWipL2I5lzpCBrsX1t>, à au moins 7 critères sur 10 présentés ci-dessous :

- La performance économique
- Le bien-être des salariés au sein de l'entreprise
- La performance environnementale
- L'ancrage territorial
- La performance digitale
- La transmission des savoir-faire (apprentissage par exemple)
- L'approvisionnement et les circuits de vente de l'entreprise
- La qualification professionnelle
- L'implication dans la profession
- La fabrication et le service clients

Ces dix critères renvoient chacun à 3 questions à renseigner dans le questionnaire d'éligibilité.

Un critère est acquis si l'entreprise répond affirmativement à deux des trois questions relatives à ce même critère.

Les réponses apportées par le chef d'entreprise candidat à la marque seront appréciées par un comité d'accréditation.

La CMA examinera le dossier de candidature du chef d'entreprise souhaitant obtenir une licence de la Marque pour le compte de son entreprise dans un délai d'un mois.

⇒ FICHE D'IDENTITE DE L'ENTREPRISE **A COMPLETER**

A. IDENTITE DE L'ENTREPRISE	
Raison Sociale (<i>inscription RM</i>)	
Forme juridique	<input type="checkbox"/> SA <input type="checkbox"/> SAS <input type="checkbox"/> SARL <input type="checkbox"/> EURL <input type="checkbox"/> SCOP <input type="checkbox"/> CIC <input type="checkbox"/> Entreprise Individuelle <input type="checkbox"/> CAE <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) :
Adresse de l'établissement demandeur : N° et rue CP Commune	
Adresse du siège social si différent : N° et rue CP Commune	
Téléphone	
E-mail	
Site web	
Immatriculation CMA	Date : S'agissait-il d'une : <input type="checkbox"/> création <input type="checkbox"/> reprise
N° SIRET de l'établissement	
B. SECTEUR D'ACTIVITE	
Secteur d'activité de l'entreprise	
Code NAFA	
C. RESPONSABLE LEGAL	
Nom et Prénom	
Fonction	
Date de naissance	
Téléphone fixe	

Téléphone portable	
E-mail	
D. PERSONNE A Contacter (si différente du responsable légal)	
Nom et Prénom	
Fonction	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
E-mail	
E. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	
Montant du capital social en €	
L'entreprise appartient-elle à un groupe ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si OUI, lequel ?.....
Effectif à la date de la demande	
Quelles perspectives de développement prévoyez-vous à moyen/long terme ? (Facultatif)	<input type="checkbox"/> Embauche - combien et à quel horizon? <input type="checkbox"/> Agrandissement du local actuel <input type="checkbox"/> Investissement dans de nouveaux équipements <input type="checkbox"/> Ouverture d'un nouvel atelier / laboratoire <input type="checkbox"/> Développement à l'international <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Autre et/ou précisions :
F. HISTORIQUE / EVOLUTION DE L'ENTREPRISE	

G. CONTEXTE ECONOMIQUE	
Produits et services de l'entreprise	
Savoir-faire, processus, brevets, marques....	

Typologie de clientèle	
Principaux marchés (% du chiffre d'affaires)	<input type="checkbox"/> local :% <input type="checkbox"/> départemental :% <input type="checkbox"/> régional :% <input type="checkbox"/> national :% <input type="checkbox"/> export :%

III – Le comité d'accréditation

Le Comité d'accréditation a pour objectif de valider ou d'invalider les dossiers de candidature présentés par les soumissionnaires.

La CMA soumettra, au fil de l'eau, par courriel les dossiers réceptionnés aux membres du comité d'accréditation.

Lesdits membres émettront chacun en retour un avis. La décision sera prise à la majorité des membres du comité.

Le rôle du Comité d'Accréditation pourra être :

- De garantir l'image et les valeurs de la marque
- D'accorder les licences ou de les refuser
- De retirer une licence (en cas de non-respect du présent contrat de licence, des règles d'utilisation de la marque et de ses valeurs, de fausse déclaration, ...)
- De contrôler l'usage de la Marque déposée
- De veiller au respect des engagements des entreprises, gérer les retraits éventuels d'accréditation
- De faire évoluer le présent contrat de licence.

Le Comité d'Accréditation a la capacité de refuser ou d'exclure de la démarche des entreprises qui, même en répondant aux critères d'éligibilité, ne correspondraient pas aux engagements, aux valeurs et à l'image de la marque.

De même, le Comité d'Accréditation a la capacité de statuer sur les cas litigieux.

Le Comité d'Accréditation est composé des membres suivants :

- Président de la Chambre de Métiers d'Alsace (ou son représentant)
- Président de l'Organisation professionnelle représentante du métier exercé par l'entreprise (ou son représentant), Union, corporation et syndicat professionnel le cas échéant
- Le Directeur général de l'ADIRA (ou son représentant).

Je soussigné(e) (Nom, Prénom, fonction)

Représentant l'entreprise

Candidate à la marque de promotion de l'artisanat d'Alsace :

- certifie être à jour de mes obligations comptables, fiscales et sociales ainsi qu'en conformité avec l'ensemble des réglementations en vigueur (sanitaires, commerciales, assurances et pratiques professionnelles, formations obligatoires).

Fait à _____, le

En cochant cette case, vous certifiez sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et dans le questionnaire d'éligibilité. Il est précisé que le comité d'accréditation peut à tout moment vérifier l'exactitude de ces réponses par tout moyen approprié.

Signature et cachet de l'entreprise

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter la Chambre de Métiers d'Alsace à l'adresse suivante : artisandalsace@cm-alsace.fr